

Extrait de « Regards croisés sur l'agriculture en Vercors »

Collection « Études et chroniques » du Parc naturel régional du Vercors

dirigée par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement. CPIE.



Une communauté pour exister

Cet article est le produit d'entretiens réalisés en juillet 2003.

Sept personnes, responsables, adhérents, partenaires de l'APAP (créée en 1970), d'hier ou d'aujourd'hui, y ont contribué : André Morel (AM) de St Martin en Vercors, premier président de l'APAP ; Pierre Bouchier (PB) de Prélénfrey (le Gua) ; Henri Bellier (HB) de la Chapelle en Vercors ; Alain Collavet (AC) de Méaudre, président de l'APAP de 1998 à 2004 ; Alain Baudouin (AB) de Combovin ; Fernand Faure (FF) de St Laurent en Royans et Jean-Pierre Feuvrier (JPF) Chargé de mission du projet de Parc de 1968 à 1970.

Il ne s'agit donc pas de l'histoire de l'APAP, mais du regard de ces hommes sur une expérience qu'ils ont connue ou vivent encore. Une documentation rapide a aussi été effectuée, notamment auprès des archives de l'APAP et à la médiathèque du Parc du Vercors à Lans en Vercors.

Quand le texte évoque la position ou les idées des « agriculteurs », ou des « responsables » de l'APAP il s'agit bien sûr uniquement des agriculteurs interviewés.

La réaction des agriculteurs au projet de Parc

En 1969, le Vercors est l'un des quatorze sites retenus par la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) pour créer des parcs naturels régionaux, mais personne ne sait encore ce qu'est un Parc. Leur concept est créé par décret du 1er mars 1967 où « y'a rien dedans. » (JPF) Les agriculteurs en entendent parler¹, et « ils se demandaient à quelle sauce ils allaient être mangés, » (JPF) ce qu'on pourra y faire ou ne plus faire. Ils s'inquiètent d'une protection qui figerait les activités économiques. Ce fameux décret de 1967 attise leurs craintes ; il permet de classer en Parc naturel régional « le territoire de tout ou partie d'une ou plusieurs communes lorsqu'il présente un intérêt particulier sur la qualité de son patrimoine naturel et culturel, pour la détente, le repos des hommes et le tourisme, qu'il importe de protéger et d'organiser. » Et localement, depuis 1965, l'association pour la sauvegarde des Hauts-Plateaux du Vercors, qui deviendra en 1970 Vercors Nature, association pour la création du Parc du Vercors, s'active pour protéger le massif contre les projets d'aménagement (lignes à haute tension, voies routières, équipement touristique de Gresse-en-Vercors)².

L'enjeu pour les agriculteurs est de garder la maîtrise de leur territoire parce qu'« il faut que tout le monde sache que le Vercors appartient d'abord aux agriculteurs, que ce sont eux qui l'ont créé et qui l'entretiennent. »³ Ils le revendiquent pour continuer à exister, pour ne pas disparaître, dans une époque qui n'est pas favorable à l'agriculture de montagne. Les auteurs de l'étude demandée par la DATAR pour la Parc, après avoir constaté que l'agriculture évoluait peu, que « seuls restent à la ferme ceux qui ne peuvent

1 - Un syndicat mixte d'études chargé d'élaborer un avant-projet de charte constitutive du Parc est créé le 17.09.1969.

2 - Entretien de M.Salomon, président de Vercors Nature avec Anne Paillet, 1999.

3 - Compte-rendu de la réunion de la commission du Groupement de Vulgarisation Agricole (GVA) du canton de Villard en présence de deux délégués du canton de la Chapelle, le 09.12.1969.

apprendre un métier » concluent : « *en définitive, une ressource reste au Vercors, celle de l'exploitation de ses pâturages.*⁴ » Les agriculteurs se méfient des gens de l'extérieur, qu'ils soient urbains, randonneurs ou résidents secondaires, des « écolos », mais aussi des bureaux d'études et d'autres « têtes pensantes ». La crainte est vive en particulier dans le Vercors Central : « *Dès le début, le secteur de la Chapelle a eu la crainte d'être la zone sauvage du Vercors isérois. On se disait que tout allait plus ou moins se développer sur l'Isère et que nous, nous resterions la réserve d'Indiens.*⁵ »

« *A ce moment-Là, les agriculteurs avaient encore une place importante dans le village, ils avaient un pouvoir diffus mais un pouvoir certain, et certains avaient un peu peur de le perdre.* » (PB) Ils sont encore présents dans les conseils municipaux, mais peu de maires sont agriculteurs : « *les élus de chaque commune, c'étaient des professions libérales, des commerçants ; on n'avait pas trop confiance en eux ; ils s'en foutaient un peu de l'agriculture à l'époque.* » (HB)

« *Au début c'était la folie, il fallait se défendre ; mais quand on a bien discuté avec un peu tout le monde, et bien réfléchi, il fallait participer ; si on voulait rentrer dans le lard, on rentrait dans le mur.* » (HB) Une fois passée la réaction de défense, ils choisissent de saisir le Parc comme une opportunité qui se présente, un outil qui leur permettra d'effectuer les changements nécessaires à leur survie, en devenant des citoyens comme les autres, à part entière, en vivant de leur métier ; cela suppose de se moderniser, de se mécaniser, d'évoluer dans son mode de vie, ses conditions de travail.

Des hommes engagés

Les agriculteurs qui s'expriment ainsi, qui se rencontrent pour réfléchir sont des hommes déjà engagés dans les organisations agricoles, et notamment dans les Groupements de Vulgarisation Agricole, vecteurs de modernisation dans les années d'après-guerre.

Henri Bellier est responsable sur le canton du Groupement de Défense Sanitaire, du syndicat d'élevage, de l'insémination, du Crédit Agricole, et membre du GVA ; Maurice Puissat est maire de Miribel-Lanchâtre et Conseiller Général. Ils ont la volonté de s'en sortir, de rester dans l'agriculture. Ils disposent sans doute plus que les autres des moyens pour le faire, en termes de structures d'exploitation, de formation, de contacts à l'extérieur. Comme les grands leaders agricoles de l'époque, et notamment Albert Genin et Fréjus Michon de l'Isère, certains appartiennent à la Jeunesse Agricole Catholique, qui a formé toute une génération d'agriculteurs à la prise de responsabilités pour une agriculture familiale, moderne et rationnelle. « *C'étaient des exploitants, je dirais qu'ils avaient les mêmes opinions, les mêmes formations au départ, mais c'étaient tous des gars qui avaient eu des contacts avec le développement, et qui en voulaient, et qui sortaient voir, se faisaient connaître, et à force de sortir, petit à petit on se fait ramasser* » pour prendre des responsabilités. (PB)

« *Notre premier réflexe a été le regroupement.*⁶ » Qui va prendre l'initiative? Ce sont les agriculteurs eux-mêmes. De quelle façon? Les versions diffèrent. Pour certains, l'idée est venue des agriculteurs du GVA du canton de Villard, plus avancés que les autres, et les agriculteurs du canton de La Chapelle se seraient joints à eux, aussitôt connue l'initiative. Pour d'autres, celle-ci n'est pas réservée à des agriculteurs d'un secteur géographique particulier. Mais l'initiative revient forcément aux agriculteurs d'en haut, du Vercors historique (La Chapelle) et des Quatre Montagnes (Villard-de-Lans) puisqu'en 1969, le projet Parc concernait seulement ce secteur, avant d'associer les communes limitrophes, celles de la périphérie du massif. Le premier de ces initiateurs est Louis Jallifier-Verne, de Lans-en-Vercors, unanimement apprécié comme un homme qui sortait de l'ordinaire, en terme d'intelligence, de parole, de réflexion, d'ouverture. Pour André Morel, la décision a été prise devant le Crédit Agricole de Villard-de-Lans.

Ces agriculteurs étaient des hommes intéressés par leur métier, « *cabochards* » (AM) « *Des gens qui croyaient qu'il y avait quelque chose à faire dans nos pays de montagne, et notamment dans le Vercors. Des gens passionnés qui avaient fait le choix de rester et qui voulaient que l'agriculture garde une place sur le plateau, dans le Parc, qu'elle ne soit pas bouffée par tout ce qui arrivait à côté.* » (PB) Il n'y avait pas de femmes (seule une femme, Geneviève Meytras, au titre du GVA féminin de Villard-de-Lans, apparaît au conseil

4 - Bureau de Recherches Urbaines, SOGREAH, ONF (1968) : Parc naturel régional du Vercors : première phase d'étude : étude de reconnaissance, mai 1968, 134p.

5 - Entretien d'André Frel, directeur du Piroulet à Vassieux, par M. Dallet, PNR Vercors, 01.10.1999

6 - *Dites-nous tout Louis Jallifier-Verne*, entretien, journal du Parc, n°8, avril 1990, p.7.

de l'administration de l'APAP de 1970) ; elles tenaient la ferme pendant que les hommes étaient en réunion, et elles s'en souviennent encore !

Ces agriculteurs se connaissaient. Les frontières de toutes sortes (naturelles, administratives et culturelles avec les 2 départements de l'Isère et de le Drôme) ne semblaient pas exister pour eux. Ils appartenaient tous, plus ou moins activement, à des structures agricoles. En haut, certains se connaissent par la Résistance, ou parce qu'ils livraient leur lait à la même coopérative, celle de Villard. Les éleveurs du Trièves fréquentaient assidûment les foires de Villard en passant par le Col Vert.

Une Collaboration étroite au projet Parc

Si un petit groupe d'agriculteurs particulièrement actifs prend l'idée de se regrouper, ils s'en réfèrent immédiatement à Jean-Pierre Feuvrier, qui les voit arriver dans son bureau du Foyer Rural de Die : « *votre Parc, on ne sait pas ce que c'est, mais plutôt que d'être contre nous, on préfère être constructifs* » lui disent-ils en substance.(JPF) Celui-ci leur « *conseille de créer une association pour devenir des interlocuteurs à part entière.*⁷ » Cela correspond à l'idée de L.Jallifier qui avait dit : « *si demain, nous APAP, on n'est pas une entité à côté du Parc, on peut s'en aller, on peut arrêter.* » (PB)

Les agriculteurs veulent être indépendants vis-à-vis du Parc (comme des autres organisations agricoles) « *pour avoir droit à la parole.* » (PB) Ils veulent que l'association puisse « *intervenir officiellement et directement auprès du syndicat mixte de gestion du Parc pour tous les problèmes concernant l'agriculture* », et ce, sans passer par l'intermédiaire de l'association des amis et usagers du Parc, la future FAUP, qui était en projet⁸.

J.-P. Feuvrier est un forestier, ingénieur des Eaux et Forêts, randonneur, passionné de montagne, qui, dans sa mission pour le Parc, avait pour philosophie d'écouter les gens, de les rassembler par thème (ou secteur d'activité), de les faire s'exprimer, se regrouper. La démarche concorde avec celle souhaitée par l'APAP; « *tout de suite, il y eut entre nous des atomes crochus.*⁹ » Même si certains peuvent penser que J.-P. Feuvrier était téléguidé par des instances nationales, tout un chacun reconnaît aujourd'hui son intelligence à tenir compte de tous pour constituer la charte du Parc. Jean Faure le reconnaît « *comme le père spirituel de "l'esprit Parc" en France.*¹⁰ » Une étroite collaboration s'est ainsi créée entre les agriculteurs et J-P Feuvrier, puis Alain Isnard, le nouveau technicien agricole, mis à disposition du projet Parc par la Chambre d'Agriculture de l'Isère; il était auparavant technicien du Trièves ; il « *connaissait tout le monde* » ; il a ainsi facilité les rencontres entre agriculteurs du territoire du Parc.

Dans ce travail collectif, les agriculteurs retiennent que ce sont eux qui donnaient les idées, la direction, et que J.-P. Feuvrier et A. Isnard mettaient en oeuvre, cherchaient les financements, organisaient les agriculteurs, les faisaient se rencontrer. « *Côté juridique c'étaient eux, côté idée c'étaient nous ; c'était un bon mélange ; on s'est bien entendu.* » (HB) Ceci dit, J.-P. Feuvrier devait faire accepter le Parc et en rédiger la charte ; il n'a donc pas été le simple exécutant des agriculteurs ; il a été la cheville ouvrière qui voulait respecter les désirs des acteurs locaux et notamment des agriculteurs, tout en restant dans le cadre d'un Parc naturel régional tel qu'il était discuté à Paris, à la DATAR avec les chargés de mission des différents projets de Parc¹¹.

L'assemblée constitutive de l'APAP se tient le 13 Mars 1970 à la Chapelle ; elle se limite aux cantons centraux, La Chapelle et Villard. L'association s'élargit aux communes périphériques du Parc un peu plus tard, lors du conseil d'administration du 14 avril. L'APAP n'est pas une association d'individus, mais d'organismes agricoles, ; elle comprend quatre collèges : 1.Syndical ; 2.Développement ; 3.Coopération crédit ; 4.Organisations diverses.

7 - *loc.cit.*

8 - Compte-rendu de la réunion de la commission du GVA du Canton de Villard, en présence de deux délégués du GVA de la Chapelle, le 09.12.1969. La FAUP sera créée le 15.05.1971 conjointement par l'APAP (qui détient 14 sièges sur 43 au conseil d'administration), et Vercors Nature, auxquelles se joignent d'autres associations.

9 - *loc.cit.*

10 - Jean Faure : *Où vont les Parcs?* Editorial du Courrier n°3 du Parc.

11 - Le projet de charte constitutive du Parc est approuvée par le syndicat mixte d'études, le 08.06.1970

J.-P. Feuvrier retient que l'APAP « réussit l'exploit de fédérer quarante associations du Vercors, » mais les membres du conseil d'administration de l'époque ne se souviennent plus aujourd'hui qu'ils étaient représentants d'une organisation agricole.

L'APAP laisse de côté les structures agricoles traditionnelles qui se sont éloignées du terrain, et en particulier de la montagne. « *Albert Genin lui a donné sa bénédiction* » mais « *les chambres d'agriculture n'étaient pas contentes, se sentant contournées sur leurs ailes.* » (JPF) Ce sont les GVA qui vont servir de premiers points d'appui à la mise en place de l'association. Elle repose sur une démocratie locale, en respectant la diversité présente : son conseil d'administration assure une répartition géographique de ses membres entre les différents secteurs du parc. En décembre 1976, une modification statutaire permet à chaque commune du Parc d'être adhérente de l'APAP. Dès 1974, l'APAP demande que cette diversité arrive au conseil d'administration du Parc avec un responsable par petite région pour favoriser la liaison entre le Parc et les agriculteurs¹².

Cette diversité, en terme de productions (de la lavande à la noix, du lait de vache à la viande de mouton), dans des pays différents, dans deux départements, aurait pu créer des incompréhensions. Au contraire, pour des hommes qui voulaient avancer, la vaste étendue du Parc crée des occasions de rencontres, des découvertes ; elle permet de voir ailleurs, « *de ne pas tourner en rond dans son petit coin tout seul.* » (PB) Ils gardent un bon souvenir de cette période. « *Faut dire qu'on était toujours dehors, et c'est les femmes qui se tapaient tout à la ferme* » dit l'un d'entre eux.

« *Les agriculteurs découvrent leur puissance dans le regroupement ; l'APAP oblige le Parc à ne pas s'occuper uniquement des citadins.* » (JPF) « *Nous avons découvert que nous pouvions nous-même monter des projets, à l'échelle du plateau, travailler sérieusement en petits groupes, sans passer automatiquement par les relais.*¹³ » Au sein du milieu agricole, l'association va jouer un rôle moteur pour faire accepter le Parc par les agriculteurs qui « *était considéré par beaucoup d'agriculteurs comme une contrainte, parce que l'esprit des gens, c'était : on va plus pouvoir faire ce qu'on faisait, on allait être conditionnés par les têtes pensantes du parc* » Pourtant le Parc n'a pas pris de mesures contre l'agriculture, « *mais c'est le bouche-à-oreille qui racontait n'importe quoi, et tout ce qui circule entre les gens d'une réunion à l'autre, ça s'enregistre, ça reste, et après, pour le faire passer, c'est pas une petite affaire* »

« *L'APAP a eu un gros travail à faire chez les agriculteurs, adhérents ou pas, les adhérents c'étaient déjà ceux qui étaient convaincus, mais qui prêchaient un peu aux autres : vous racontez des âneries.* »

« *Par contre, le Parc a bien réalisé que sans l'APAP il se serait cassé la figure, parce que s'il n'y avait pas eu l'APAP pour, j'allais dire digérer, pour faire accepter, expliquer le Parc aux agriculteurs, les premières années auraient été le tollé contre le Parc.* » (PB)

Une fois constituée l'association intervient sur deux grands domaines : le contrôle de son territoire par rapport au tourisme, et la modernisation des exploitations et des conditions de vie.

Le contrôle du territoire

Les anciens ne s'en souviennent pas spontanément, mais la première décision de l'APAP concerne le tourisme. Le Vercors fait partie de ces espaces périurbains, largement fréquentés en fin de semaine par les citadins et l'été par les touristes. Les agriculteurs ne sont pas contre le tourisme, d'ailleurs nombre d'entre eux ou leurs enfants en vivent déjà en occupant des emplois dans les stations, et dans une moindre mesure avec le tourisme à la ferme qui débute. Mais « *ils veulent que l'agriculture, puisse se maintenir, qu'elle ne se fasse pas bouffer... on voulait défendre matériellement, mais pas seulement, j'allais dire idéologiquement, notre place d'agriculteurs et notre vie d'agriculteurs à côté des envahisseurs.* » (PB) Ils sont excédés par les gens qui écrasent les foins, par les bouteilles qu'ils laissent. Dès les tout premiers conseils d'administration, l'APAP décide un plan d'actions pour « *endiguer les touristes* » : information des touristes de façon à ce qu'ils n'abîment pas les cultures¹⁴ ; inventaire et réalisation de campings et d'aires de pique-nique ; journée sourire ; promotion « *d'un langage du Parc* », signalisation¹⁵.

12 - Proposition de Maurice Puissat au conseil d'administration du 11.02.1974

13 - Jallifier Louis in « Pionniers d'un nouveau monde », les vingt ans du Parc, PNR Vercors, 1990.

14 - Jallifier Louis, alors Vice-Président de l'APAP écrit « Le Vercors est à votre disposition, préservez-le et après votre passage laissez-le tel que vous aimeriez le retrouver » dans un article « conseils aux pique-niqueurs », publié dans le Courrier n°3 du Parc

15 - Conseil d'administration du 18.12.1970.

Le concept même de Parc naturel régional n'est pas fait pour les rassurer dans ce domaine, au contraire. Les Parcs naturels régionaux sont conçus comme des espaces remarquables à protéger, pour servir de zones de détente aux citoyens qui s'entassent dans les agglomérations polluées et des cités de béton¹⁶, dont on veut préserver la qualité paysagère et aménager la fonction récréative. « *On a bien senti dès le départ que l'ouverture du Parc, ça allait pas être tout à fait un terrain de jeu, mais presque, un terrain de loisirs, pour Grenoble, Valence et ainsi de suite.* » (PB) Ils prennent donc position.

Ils ne veulent pas le *statu quo*, comme le souhaite Vercors Nature qu'ils perçoivent comme « *les défenseurs à tout prix du maintien de l'environnement et de la nature telle qu'elle était... il aurait fallu maintenir une agriculture avec des boeufs ; il ne fallait rien changer, tout juste revenir aux toits en chaume.* » Pour eux, Vercors Nature « *c'étaient tous des braves gens qui avaient de bonnes idées, mais qui n'y connaissaient rien. C'est pas des gens de la campagne ; c'est des citoyens.* » (AM) Ils pouvaient aussi donner l'impression d'être contre le tourisme, pour protéger leurs activités de randonnée en petit comité, ou le cadre de leur résidence secondaire : « *ils refusent la modernité, sauf chez eux.* » (PB)

A l'occasion du projet d'aménagement de la forêt de Lente, sorte de « lunapark » envisagé par des personnalités de la Drôme, l'APAP s'oppose au « tourisme concentrationnaire » et se prononce pour un tourisme diffus : « *la préférence sera donnée à la dispersion sur le territoire des communes associées d'installations modestes ne dépassant pas 30 lits et assurant aux visiteurs calme et silence.*¹⁷ » Dans ce sens, l'APAP lance en 1976 l'opération caravane à la ferme en installant notamment huit caravanes à Presles, dans l'objectif de « *redynamiser un petit village des Coulmes, de montrer ce que peut apporter le tourisme dans un village en voie de désertification, inciter à la construction de gîtes, favoriser le développement et l'accueil à la ferme.*¹⁸ » Ce tourisme à la ferme (gîtes) se développera par la suite sous des formes diverses, et prendra le relais de l'accueil d'enfants qui s'était largement diffusé après la guerre.

La modernisation

« *Contrôler le tourisme, oui, mais c'était pas notre métier.* » (HB)

« *Le but de l'APAP, c'était que les agriculteurs conservent leur place et ils ne pouvaient la conserver qu'avec un développement, une promotion, j'allais dire monter un échelon, par rapport à la population.* » (PB)

L'association voulait aussi conserver un maximum d'agriculteurs (c'était d'ailleurs le grand thème de la Rénovation Rurale puis du Commissariat à la Montagne de Paul Rambeaud¹⁹). L'agriculture était dans son état d'après-guerre, avec beaucoup d'agriculteurs âgés, et de nombreux célibataires. Le gros boum des départs (vers les usines dans les années 1950 et 60) était passé. Contrairement au Bureau d'Etudes et de Recherches Urbaines (BERU, chargé du diagnostic préalable à la création du Parc), ils pensent que « *ceux qui restaient, c'étaient ceux qui y croyaient, qui avaient envie de faire évoluer l'agriculture surtout en montagne, et c'est là qu'on s'est retrouvé un certain nombre d'exploitants.* » Les gens étaient moins isolés le téléphone, la voiture, sont arrivés dans les fermes à ce moment-là. (PB)

L'une des premières actions concerne l'amélioration des conditions de vie, « *pour être comme tout le monde.* » Dès la première année, en 1970, l'APAP veut donner aux agriculteurs la possibilité de partir en vacances. Elle met en place un service de remplacement et installe des caravanes au bord de la mer pour permettre aux agriculteurs de prendre des vacances. Le service de remplacement sera toutefois surtout utilisé, dans les premières années, pour des raisons de maladie ou d'accident. Une autre opération, « *fermes accueillantes* », qui consistait à goudronner les cours de ferme, est destinées à améliorer le cadre de vie mais aussi changer leur image auprès des non-agriculteurs. « *C'était pour eux personnellement beaucoup mieux, et pour les gens qui passaient on n'était plus des gens dans la boue.* » Mais « *l'opération a provoqué un beau tollé, parce que les agriculteurs n'étaient pas tous prêts, seuls quelques-uns en ont profité, et pourtant c'étaient subventionnés à 80%.* » (PB)

L'APAP se préoccupe aussi, et surtout, de façon continue et jusqu'à aujourd'hui, de la modernisation des conditions de production. Les agriculteurs du Vercors se considéraient en retard, par rapport à la plaine,

16 - cf. Les journées nationales d'études sur les Parcs naturels régionaux. Lurs-en-Provence, septembre 1966, *La Documentation Française*, 210p.

17 - Conseil d'administration du 18.12.1970.

18 - Dossier « Les 20 ans du Parc », 1990.

19 - Rambeaud Paul, *Zone d'économie montagnarde. Rénovation rurale* ; Rapport du Commissaire au Premier Ministre, mars 1968, 107 p.- annexes.

mais aussi par rapport à d'autres régions de montagne qu'ils visitaient, comme la Haute-Savoie. Certains sentaient des différences entre secteurs du Vercors ; les Quatre Montagnes apparaissaient en avance, pour les uns grâce à leurs conditions naturelles favorables, et pour d'autres grâce au tourisme. Pour d'autres, « *on était tous pareils, avec les mêmes techniciens.* »

Ces préoccupations de l'association vont rester vivaces jusqu'à aujourd'hui sous des formes qui ont évolué avec le temps : entretien de l'espace et respect de l'environnement, sauvegarde du patrimoine, soutien à des activités complémentaires, promotion des produits (marque Parc, soutien à la mise en place de l'Appellation d'Origine Contrôlée du Bleu du Vercors par le SIVER - Syndicat Interprofessionnel du Bleu du Vercors - , amélioration technique dans les exploitations, création d'un groupement d'employeurs).

Un bilan chargé d'émotion

Les anciens gardent un souvenir ému de cette aventure, parce qu'une réelle solidarité existait entre eux, et même une fraternité entre les anciens membres de la Résistance; ils ne se sont pas perdus de vue, mais ils regrettent de ne pas s'être rencontrés depuis longtemps.

Pour eux, l'APAP est une réussite exceptionnelle, par son action, par sa durée. Quant à l'objectif fondateur de l'APAP, la promotion, « *socialement et matériellement, les agriculteurs sont pratiquement montés au même niveau que les autres ; on n'a plus d'agriculteurs aujourd'hui qui apparaissent comme des attardés de la société ; on n'est plus des bouseux. Les gens qui sont restés ou s'installent aujourd'hui, en totalité ou à peu près, sont des gens qui se sentent à leur aise dans la société.* » (PB)

l'APAP a permis une modernisation rapide ; elle a été le vecteur d'une transformation qui était générale à l'époque, mais que les organisations agricoles traditionnelles ne croyaient pas possible en zone de montagne. Elle a évité que les agriculteurs deviennent des jardiniers. Certes, comme ils le craignaient, ils ne sont plus que quelques-uns par commune, mais ils ne regrettent pas d'être restés, à l'inverse de ceux, pense Pierre Bouchier, qui s'en veulent « *d'être allés bouffer les produits chimiques de Progil.* »

Un outil repris par les jeunes

Ce n'est pas l'émotion qui gagne la nouvelle génération de responsables, quand elle évoque les débuts de l'APAP : « *j'avais quatre ans à l'époque* » dit le président en exercice en 2003. De plus, l'APAP n'a pas créé de dynastie ; les responsables de l'an 2000 sont d'origines différentes ou tout au moins plus diversifiées. Ils ne connaissent pas l'histoire de sa création mais ils retiennent le rôle moteur de leurs aînés.

« *Certains agriculteurs avaient une crainte de ce Parc, d'être dans une réserve, et d'être considérés comme des jardiniers, de n'avoir pas grand chose à dire, ils avaient un peu peur des élus qu'ils ne connaissaient pas, peur de cet outil qu'ils ne connaissaient pas.* » (AB) « *je pense qu'ils ont bien réagi ; ils ont dit : notre destin, c'est nous qui le prenons en mains et c'est nous qui voulons défendre nos productions, défendre notre territoire.* » (AC) Comme les anciens, ils parlent d'une motivation à se défendre contre une inconnue, le Parc, mais ils refusent de parler d'association de défense. C'était « *pour dire qu'ils existaient, qu'ils étaient là, qu'ils étaient des acteurs locaux.* » (AB) Et une fois réunis, « *vite ils ont compris qu'ils avaient des intérêts communs* » (AC)

L'APAP est perçue dans une approche plus fonctionnelle : « *on essaie aujourd'hui de continuer dans la même lancée, mais en trente-trois ans, les choses ont un peu changé.* » (AC) « *Ils avaient peur d'être laissés pour compte ; c'est pour ça je crois qu'ils avaient une grosse motivation ; on arrive à la génération des fils des créateurs, et la motivation est toujours là ; c'est un bon outil de travail, qu'il faut utiliser correctement.* » (AB)

La culture de l'indépendance

L'outil a su garder son d'indépendance de décision par rapport au Parc, même si l'association en est largement dépendante matériellement : *« c'est vrai qu'on est lié au parc ; faut pas nier ; le jour où le Parc s'arrête, on s'arrêtera »* ; *« jusqu'à l'année dernière, le Parc n'avait pas de commission agricole, c'était l'APAP qui était reconnue comme la commission agricole ; aujourd'hui il y a une commission agricole durable, mais quand il y a un problème agricole, le bureau du Parc renvoie à l'APAP. »* (AC)

L'APAP s'est affirmée comme une structure de développement, en restant polarisée sur les questions techniques (séchage en grange) et commerciales (marque Parc) de l'agriculture, et en perpétuant son service de remplacement, sans se mêler de problèmes plus politiques comme le foncier, le loup, ou même l'installation. L'APAP a pratiquement joué le rôle des chambres d'agriculture au point des les faire disparaître du paysage pendant un certain temps, jusqu'à la mise en place d'une nouvelle collaboration : *« l'agriculture dans le Vercors c'était l'APAP, un point c'est tout. Et en plus, le père Rambeaud de la Rénovation Rurale était heureux comme tout de trouver une structure porteuse de projets. »* Il a travaillé directement avec eux. (JPF)

L'APAP est restée indépendante des syndicats professionnels. Sa survie exigeait sans doute de rester à l'écart de la contestation du monopole de la FNSEA par la Confédération Paysanne. *« Les syndicats, on les a mis au panier. »* (FF) *« Parmi les élus que nous sommes (au conseil d'administration de l'APAP), on doit représenter à peu près tous les syndicats agricoles, mais ça ne ressort pas du tout dans nos discussions, on fait abstraction de ça. »* (AB) *« Quand on est au conseil d'administration, on ne parle jamais de démarche syndicale. »* (AC)

En dehors des divisions syndicales, de plus en plus éloignées des élus, les agriculteurs de l'APAP éprouvent toujours et peut-être encore plus le même intérêt à se voir, le besoin de se regrouper pour *« garder un outil d'une agriculture de pays. »* (FF) L'APAP a réussi *« parce que c'est une association locale, qui travaille sur le territoire, gérée par des gens qui sont du territoire. »* (AC) *« On fait le même métier sur un territoire défini, c'est le plus important, le reste c'est des idéologies ; à l'APAP c'est communautaire. »* (AB)

La diversité du Parc *« est un plus ; elle permet de voir des gens différents ; c'est l'avantage de l'ouverture. On voit des choses qu'on ne connaissait pas, des façons culturelles différentes, adaptées chez eux, peut-être pas chez nous mais c'est intéressant. »* (AB) Par contre, cette unité est menacée par les nouveaux pays : *« on se fait grignoter de chaque côté ; le Trièves est à cheval sur deux secteurs, il appartient à deux territoires, le Royans pareil, le Diois aussi. »* (AC)

La quête perpétuelle d'une reconnaissance

Les responsables actuels sont toujours à la recherche d'une reconnaissance. Ce n'est plus une question de promotion, ils se sentent des citoyens comme les autres. Le président actuel aimerait modifier la signification du sigle de l'APAP : *« moi je dirais plutôt "association pour la promotion de l'agriculture du Parc" parce que les agriculteurs ont évolué... on n'est plus les agriculteurs des années 1930. »* (AC)

Comme leurs aînés, ils ont toujours peur de disparaître, menacés par la surproduction agricole. *« On doit se mettre dans la tête qu'on n'a pas vraiment besoin de nos productions d'ici pour nourrir la France. D'un côté l'urbanisation grimpe, de l'autre côté, des politiques agricoles qui ne sont pas là pour nous défendre. »* (AB) De son côté, l'éleveur de moutons confronté à la présence du loup se sent une espèce en voie de disparition. *« Aujourd'hui plus que jamais : depuis que j'ai changé mes brebis d'alpage, le 1er juillet, j'ai eu quatre attaques, quatre bêtes retrouvées tuées. »* (AB)

Ils estiment que la situation est plus difficile aujourd'hui : *« Avant les anciens étaient quand même évolués ; les agriculteurs arrivaient à vivre du métier d'agriculteur. Aujourd'hui, c'est plus le cas ou très peu, ou alors il faut avoir beaucoup. »* (AC) Cette appréciation rejoint celle d'un ancien : *« les agriculteurs de l'époque n'étaient pas fauchés comme maintenant ; ils avaient un bilan qui tournait, à peu près respectable ; aujourd'hui ça vaut plus rien, on paie ses dettes et pas toujours. »* (HB) Les systèmes de primes ne leur paraissent pas adaptés et les obligent à une « paperasserie » de plus en plus complexe et volumineuse.

Ce qui est nouveau par rapport à leurs aînés, c'est le sentiment d'être incompris chez eux : *« l'agriculture était quand même mieux reconnue, il y avait plus de gens qui travaillaient localement, ils se voyaient, ils discutaient. Les gens étaient partis mais ils avaient toujours un lien avec l'agriculture. Les gens sont aujourd'hui très loin de nous, ils ne connaissent plus l'agriculture depuis deux générations ; ils vivent sur un monde différent. »* (AC)

L'éleveur dans son alpage ne veut pas être pris en photo comme un indien, il souhaite le contact: *« quand je vois les randonneurs, je leur dis bonjour, ils sont parfois tout bêtes, parce qu'ils n'ont pas l'habitude. »*
« Rencontrer quelqu'un c'est jamais un moment perdu ; ça m'intéresse de savoir comment ils vivent ; tant qu'on n'a pas d'échange, on ne peut pas se connaître. » (AB)

Menacés, ils trouvent leur légitimité dans la production de qualité, qui est valorisée sous la marque Parc, ou dans des circuits courts, en vente directe ou chez des bouchers de la région, et *« l'image du Parc est bonne pour nous. »* (FF) Ils y croient ferme, mais certains craignent que ce soit qu'une mode.

Tourisme et nouveaux résidents

Le tourisme fait aujourd'hui partie intégrante de l'économie du Vercors et il est devenu une activité complémentaire de l'agriculture, avec des emplois, l'hébergement à la ferme, les ventes directes, les marchés locaux : *« aujourd'hui on essaie de conjuguer agriculture et tourisme ; que tout le monde vive bien ensemble. »* (FF)

Certains problèmes sont récurrents : ce ne sont plus les touristes qui jouent au ballon dans les foins, mais les canettes de bière ou les emballages de barres de céréales ; pourtant une compréhension réciproque existe, et les touristes ne sont là que quelques jours ou quelques semaines. Par contre, le Vercors connaît de tout côté la péri-urbanisation et l'installation des "nouveaux résidents" avec qui la cohabitation peut devenir difficile. C'est une question de mesure, il en faut, mais pas trop. Deux mondes d'origines différentes sur un même espace, chacun avec ses nuisances et ses exigences : le bruit du tracteur et celui de la tondeuse, l'odeur du fumier dans les champs mais pas dans son jardin. Mais là aussi, les agriculteurs savent que la solution est dans la discussion, la communication, et non pas dans le repli ou la protection.

Le bilan de l'observateur

Ce regard sur l'APAP est séduisant. C'est l'aventure d'hommes qui ont su s'exprimer, malgré tout, même si on ne croyait pas beaucoup en eux, animés pour leur volonté de transmettre un métier, un espace : *« nos parents nous ont laissé quelque chose de bien ; aujourd'hui c'est notre devoir de rendre quelque chose de bien ; on nous l'a juste prêté , c'est pas à nous. »* (AB)

Il est remarquable de constater que c'est une expérience heureuse, positive, qui a été mise au jour, de façon presque unanime. Ceci dit, la mémoire sélectionne, les agriculteurs interviewés ont pu oublier ou laisser de côté les conflits et les difficultés inhérents à toute organisation. Ce regard mériterait d'être élargi à d'autres personnes, de l'APAP ou restés en dehors de l'association. L'histoire de l'APAP reste à faire.

Jacques PERRET, Cemagref, 2003